



EDITORIAL

Nous accueillons la nouvelle année 2021, avec beaucoup d'optimisme et d'espoir.

Dans le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, nous commençons cette nouvelle année par le lancement de processus innovants, prospectifs, permettant de consolider un mode de développement plus durable, juste, équitable et inclusif.

La mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat, ratifié par la Tunisie depuis 2016, représente un cadre propice pour construire, ensemble, un futur meilleur dans le respect de la nature, le renforcement de la résilience de notre patrimoine naturel et l'instauration d'un développement sobre en carbone, préservant notre

vie commune, assurant le respect de la dignité et garantissant le droit des générations actuelles et futures.



M. Mohamed ZMERLI
Directeur de l'Unité Nationale de Coordination sur
les changements climatiques (UGPO)

PARLONS CLIMAT

Nous sommes heureux, aujourd'hui, de vous annoncer le lancement du premier numéro de notre nouvelle revue d'information sur les Changements Climatiques en Tunisie.

Cette revue a pour objectif d'informer le grand public ainsi que toutes les parties prenantes sur les actualités au sein de l'unité et sur les principales activités menées au niveau des différents secteurs et en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Il s'agit d'une revue trimestrielle privilégiée de l'unité nationale de coordination sur les changements climatiques pour vulgariser les sujets d'actualité en Tunisie sur les différentes politiques élaborées par le pays dans le cadre des changements climatiques.

Le contenu de ce premier numéro d'Info-Climat a été élaboré par l'Unité nationale de coordination des changements climatiques relevant du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, avec un appui de nos partenaires techniques et financiers, notamment la Coopération allemande au développement (GIZ).

Nous appelons tous les acteurs opérant dans le domaine des changements climatiques, (ministères, institutions publiques, associations, municipalités, secteur privé, etc.) à contribuer à l'enrichissement de son contenu en informant sur leurs activités et actualités, à partir du 2ème numéro d'Info-Climat.

Unité Nationale de Coordination sur
les changements climatiques.

DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE

C'EST QUOI L'UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION (UGPO-CC) ?

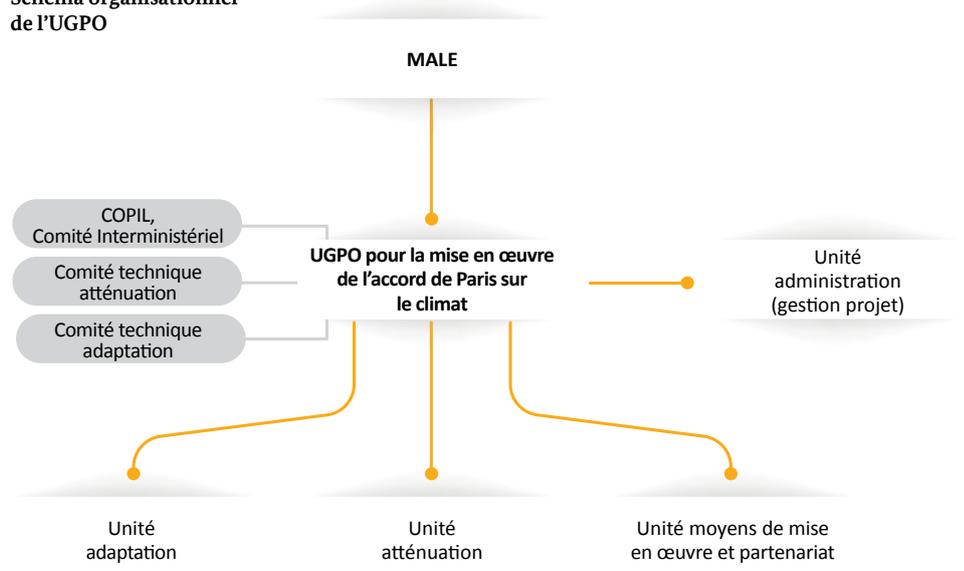
Nous sommes tous concernés par les changements climatiques. Lutter contre les effets du réchauffement climatique est une urgence, qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs : Ministères, structures publiques, associations, entreprises privées, municipalités, chercheurs, experts et citoyens.

La coordination de la politique climatique est assurée par une structure nouvellement créée, au sein du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement : Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat.

Cette unité a été créée par décret gouvernemental en 2018 (Décret N°2018-263 du 12 mars 2018) chargée du suivi et coordination de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et qui a pour missions principales :

- La coordination entre les différents intervenants dans le domaine du changement climatique en Tunisie notamment à travers l'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre, d'un plan national d'adaptation au changement climatique et d'un plan d'investissement pour l'exécution de la CDN au niveau national ainsi que la mise en place d'un mécanisme de transparence des émissions de gaz à effet de serre.
- Le renforcement des capacités de tous les acteurs en matière de lutte contre le changement climatique.
- L'appui à l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement.
- Suivi à la mise en œuvre de la CDN et l'actualisation des objectifs nationaux conformément aux exigences nationales et internationales.

Schéma organisationnel de l'UGPO



LA TUNISIE, FORTEMENT ENGAGÉE POUR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Tunisie, étant un pays très vulnérable aux effets du changement climatique, s'est engagée depuis l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) en 1992, dans la lutte contre les effets de ce phénomène climatique.

- 1992 Signature de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
- 1993 Ratification de la Convention
- 2001 Soumission de la première Communication Nationale
- 2002 Ratification du Protocole de Kyoto
- 2010 Soumission des Actions d'atténuation des GES dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Copenhague
- 2014 Soumission de la 2ème Communication Nationale
- 2014 Soumission du 1er Rapport Biennal (BUR 1)
- 2015 Soumission de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)
- 2016 Signature de l'Accord de Paris sur le Climat
- 2017 Ratification de l'Accord de Paris sur le Climat
- 2017 Soumission du 2ème Rapport Biennal (BUR 2)
- 2019 Soumission de la 3ème Communication Nationale

ACTUALITÉS EN TUNISIE

LA TUNISIE PARTICIPE À LA CÉLÉBRATION DU 5ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

LA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL (CDN)

L'Accord de Paris sur le climat prévoit de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en-dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C.

Pour atteindre cet objectif, chaque pays a défini sa propre Contribution Déterminée au niveau National (CDN) pour participer à la riposte mondiale au changement climatique.

La Tunisie a soumis un objectif climatique ambitieux au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en prévision de la Conférence des Parties (COP21) de Paris de 2015.

L'objectif actuelle de la Tunisie vise à réduire l'intensité carbone (émissions de CO2 par unité de produit intérieur brut) de 41 % d'ici 2030 par rapport à l'année 2010.

Cet objectif devrait être atteint par des mesures visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans les secteurs de l'énergie (incluant également le secteur du bâtiment et du transport), l'industrie, de l'agriculture, de la foresterie, et des déchets.

CDN = NDC (Nationally Determined Contribution)
en anglais



13% : contribution inconditionnelle
28% : contribution conditionnelle

A l'occasion de la célébration du 5ème anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris sur le Climat, par la communauté internationale lors de la COP21 en 2015 à Paris, l'Ambassade de la France à Tunis avec l'Agence Française de Développement (AFD) a organisé le 08 Décembre 2020, un atelier virtuel pour échanger avec les principaux acteurs en Tunisie sur les avancements et acquis de la mise en œuvre de cet accord.

Cet atelier a été ouvert par M. André Parant, Ambassadeur de France

en Tunisie, M. Mustapha Laroui, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement et Madame Akissa Bahri, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.

Également, un panel d'experts a été organisé en vue d'échanger sur les principales priorités pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les opportunités de renforcer davantage la collaboration avec la France pour améliorer les ambitions, au niveau national.



LANCEMENT DE PROCESSUS DE MISE À JOUR DE LA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL (CDN) DE LA TUNISIE

Le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie, a organisé le 20 novembre 2020 un atelier virtuel pour le lancement officiel du processus de mise à jour de la CDN en Tunisie avec la participation des représentants de différents partenaires techniques et financiers, de représentants des secteurs clés, des experts nationaux et internationaux et des représentants de la société civile.

Le processus de mise à jour de la CDN vise principalement :

- L'identification concertée des actions prioritaires et des objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre à l'horizon de 2030, dans les secteurs clés : l'énergie, l'industrie, l'agriculture et forêt et autres utilisations des terres et la gestion des déchets.
- L'identification des domaines clés pour l'adaptation et des objectifs prioritaires en 2030, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, des écosystèmes, du littoral, de la santé et du tourisme.

L'intégration des objectifs nationaux représente à la fois des engagements de la Tunisie pour la mise en œuvre effective et efficace de l'Accord de Paris sur le Climat, mais également une opportunité pour une meilleure exploitation des mécanismes d'appui au niveau international, selon les priorités de la Tunisie.

LA TUNISIE S'ENGAGE À INSTAURER UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT, PLUS DURABLE, INCLUSIF SOBRE EN CARBONE ET RÉSILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, nécessite l'engagement de tous les pays à mettre en place des politiques nationales permettant d'assurer un développement durable, à faible émission des gaz à effet de serre, respectueux de la nature et contribuant à la préservation des ressources pour les générations futures. Dans cette optique, un atelier virtuel de lancement du processus d'élaboration de la stratégie de développement sobre en carbone et résilient au changement climatique (SNBC&RCC) à l'horizon de 2050 a eu lieu les 12 et 13 novembre 2020 en présence de 82 participants représentant tous les

secteurs concernés. L'atelier était l'occasion de présenter et de discuter le processus international d'élaboration des stratégies à long termes de développement à faible émissions de GES et résilient au changement climatique (SNBC&RCC) dans le cadre de la CCNUCC, les méthodologies & outils, les approches de déroulement des deux volets de la stratégie (Atténuation et Adaptation), ainsi que les plans de travail respectifs. Cet atelier s'est déroulé sous forme de groupes de travail qui ont permis d'engager les interactions entre les différentes parties prenantes et entamer les réflexions sur les visions stratégiques à long terme.

Cet atelier a été organisé dans le cadre du projet «Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie (NDC-IKI)» financé par le Ministère Fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sureté nucléaire (BMU) et le projet «Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie» Adapt-CC financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) en partenariat avec le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement en Tunisie.

Atelier virtuel
12-13 novembre 2020

Lancement du processus de la « Stratégie Nationale Bas-Carbone et Résiliente au Changement Climatique (SNBC & RCC) »

L'atelier a été organisé par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et la GIZ et animé par les experts des deux bureaux d'études :

- HEAT pour la préparation de la Stratégie Nationale Bas-Carbone à l'horizon 2050
- ACTERRA pour la préparation de la Stratégie Nationale de Résilience au Changement Climatique à l'horizon 2050

○ 12 novembre 2020
○ 9:00-12:00: session commune

○ 13 novembre 2020
○ 9:00-12:30: sessions parallèles



LA TUNISIE PARTAGE SON EXPÉRIENCE POUR L'AMÉLIORATION DE L'AMBITION À LONG TERME DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE - «CONFÉRENCE INNOVATE FOR CLIMATE 2020»

La conférence annuelle internationale «Innovate 4 Climate» (I4C), organisée par la Banque Mondiale en partenariat avec le ministère allemand fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire (BMU) et le ministère espagnol de la transition écologique et du défi démographique, a été tenue en ligne en 2020.

Dans ce cadre, un webinaire durant la conférence, intitulé « Long Term Strategies (LTS) as a tool to raise climate ambition - Experiences from Africa », la Tunisie, à travers

l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME), appuyé par le projet «Global Carbon Market» mandaté par le BMU, a pu présenter la méthodologie adoptée pour la LTS dans le secteur de l'Énergie.

Mme Afef Jaafar, chargée de la direction des études et de la planification au sein de l'ANME a exposé l'approche participative et les différentes étapes suivies pour la LTS dans le secteur l'Énergie telles que la définition des différents scénarios, la réflexion avec une vision globale (économique, social, énergétique et climatique) ainsi que les objectifs de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon de 2030, 2040, et 2050.

Ces travaux baliseront donc le chemin pour le développement d'une stratégie nationale bas carbone en Tunisie (laquelle est élaborée par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement) avec les enseignements tirés de cette expérience.



LANCEMENT DU PLAN DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU NDC PARTNERSHIP

Le NDC-Partnership représente la plus importante alliance mondiale créée depuis la COP22 à Marrakech.

Il vise d'appuyer les pays à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau National (CDN) et d'améliorer les ambitions dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation.

La Tunisie, en tant que membre de cette alliance, a entamé l'élaboration du Plan du Partnership dans le cadre de cette initiative, qui représente le cadre

de coopération avec NDC Partnership qui intègre les priorités nationales pour la mise en œuvre de son CDN.

Dans cette optique, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement avec l'appui de PNUD a organisé le 17 novembre 2020 un atelier virtuel, en vue de présenter et discuter le contenu détaillé du plan du Partnership.

Le plan du Partnership présenté lors de cet atelier, identifie les actions prioritaires pour la mise en œuvre des composantes adaptation et



atténuation de la CDN de la Tunisie, couvrant notamment les aspects suivants :

- Besoins et priorités dans le domaine de la gouvernance et la coordination,
- Besoins de renforcement des capacités et d'amélioration technologiques,
- Priorités en termes d'investissement dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation.

LA TUNISIE BÉNÉFICIE D'UN NOUVEAU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL (CDN)

Organisé conjointement par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et la Coopération Allemande au développement GIZ, l'atelier de démarrage et de planification du projet «Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie» mandaté par le BMU a eu lieu le 8 et 9 juillet 2020 à Hammamet.

L'atelier a été ouvert par une cérémonie de signature du contrat d'exécution du projet, suivi de nombreuses réunions de présentation des principaux axes du projet et de planification des activités détaillées proposées par les participants, représentants de tous les secteurs concernés, dont notamment la société civile, le secteur privé, les autorités régionales, les municipalités, les fondations politiques et les institutions académiques de recherche.



PROJET «RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NDC DE LA TUNISIE»

D'une durée de 4 ans et d'un budget de 4 Millions d'Euro, le projet est mis en œuvre par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) avec l'appui de la GIZ. Il est financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) à travers son Initiative Internationale pour le Climat (IKI). Ce projet a pour but de renforcer les capacités et structures institutionnelles nationales afin de mettre en œuvre les objectifs climatiques de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) définis dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de la Tunisie.



COLLABORATION DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE CLIMATIQUE LIÉE À LA PRODUCTION D'ACIDE NITRIQUE (NACAG)

La Tunisie a adhéré, depuis 2017, à l'Initiative de réduction des émissions du N2O (NACAG).

Dans ce cadre, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement prépare

actuellement un projet de réduction des émissions du N2O provenant de l'unité de production d'acide nitrique du Groupe Chimique Tunisien à Gabès. Ce projet va permettre de réduire environ 2.7 MtéCO2

sur dix ans, ce qui représente environ 5% des réductions annuelles du secteur et va permettre ainsi à concrétiser, à faible coûts, les engagements nationaux liés à la nouvelle CDN.



LA TUNISIE ADOPTE UNE GOUVERNANCE MULTIPARTITE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans sa politique d'échange et de concertations, le projet « Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » (Adapt-CC GIZ) a réalisé son atelier semestriel le 18 Novembre 2020 pour présenter et discuter les résultats et les activités planifiées avec les différentes parties prenantes de l'adaptation au changement climatique en Tunisie.

Des représentants du secteur public, de la société civile, et des chercheurs impliqués dans l'adaptation au changement climatique ont participé à l'atelier.

Les discussions et échanges ont porté sur les activités phares du projet, la planification participative et la validation des démarches adoptées pour la mise en œuvre du projet Adapt-CC.

Le projet « **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET APPUI À L'EXÉCUTION DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN TUNISIE Adapt-CC** » est mis en place par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement à travers l'appui de la Coopération allemande au développement (GIZ) et financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). L'objectif du projet est d'améliorer la gouvernance de l'adaptation au changement climatique au niveau national à travers le renforcement de l'Unité de Gestion par Objectif du MALE, coordonner et assurer la communication entre les différents acteurs de l'adaptation au changement climatique par le biais d'un forum d'échange et de partage d'expériences, améliorer la gestion des connaissances et de l'information du MALE sur l'adaptation au changement climatique à travers la mise en place d'un système d'information avec fonctions de gestion de portefeuille et un portail web public gérés par l'UGPO. Le projet contribuera également à renforcer les capacités institutionnelles des différentes parties prenantes impliquées dans l'adaptation au changement climatique.



Atelier semestriel du projet GIZ Adapt-CC
Bilan des réalisations et activités planifiées pour l'année 2021

Atelier virtuel 18 novembre 2020
De 9h à 12h30

Mis en œuvre par:   En coopération avec: 

LANCEMENT DU FORUM NATIONAL DES ACTEURS DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN TUNISIE

Ce forum national des acteurs de l'adaptation au changement climatique est dédié aux organisations de la société civile, le secteur privé, les acteurs municipaux et les acteurs médiatiques. Il a pour vocation de regrouper les acteurs concernés par l'adaptation au changement climatique en Tunisie, afin de leur offrir l'opportunité de s'informer sur la thématique et l'actualité nationale et internationale s'y rapportant. Il leur permet d'échanger et capitaliser leurs expériences et bonnes

pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et de renforcer leurs capacités par le biais d'actions de formations adaptées à leurs besoins.

Le forum fournit à ses membres, le conseil, l'appui technique et l'accompagnement pour la mise en œuvre d'initiatives et de projets en lien avec l'adaptation au changement climatique. Les membres constituant le forum auront la possibilité de faire partie d'un réseau d'acteurs diversifiés pouvant être à l'origine de

l'émergence de nouveaux partenariats et l'optimisation de la mobilisation des ressources et de porter leur plaidoyer en rapport avec les stratégies et mesures d'adaptation au changement climatique auprès des décideurs.



AMÉLIORATION DU PARTENARIAT AVEC LES AUTORITÉS LOCALES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DE TUNISIE (PACTE)

07 Conventions de partenariat ont été signées le 23 octobre 2020 en vue d'appuyer les initiatives locales d'adaptation aux changements climatiques, dans le cadre du Programme d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires Ruraux de Tunisie.

La cérémonie de signature a été organisée par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, en présence de Madame Akissa Bahri, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche et de M. Mustapha Laroui, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement.

Les sept municipalités concernées par le programme relèvent de Sidi Morched, Silana Sud (gouvernorat de Siliana), Ghzela (gouvernorat de Bizerte), Aâla (gouvernorat de Kairouan), Ksour (gouvernorat du Kef), Regeb et Sebbala (gouvernorat de Sidi Bouzid).



Le programme «d'adaptation aux changements climatiques des territoires ruraux» (PACTE) est financé par l'Agence Française de Développement (AFD), avec l'appui du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, a pour objectif de renforcer le développement durable dans les zones rurales et de réaliser des projets intégrés pour la gestion des ressources naturelles.

LES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES ENTRE L'ASPIRATION ET LA RÉALITÉ

Un Training Webinar a été organisé le 10 décembre 2020 dans le cadre des activités du programme «Local Climate Action» (LCA) soutenu par la fondation Heinrich Böll (hbs-Tunis).

Ce Training Webinar a porté sur :

« les négociations climatiques entre l'aspiration et la réalité ». Cette thématique a été décortiquée avec :

M. Mohamed Zmerli : point focal UNFCCC et directeur au sein du MALE-Tunisie
Mme Farah Atayett : journaliste spécialisée sur les politiques climatiques-Jordanie

Le débat a été animé par les deux consultantes chargées du programme LCA : Emna Fourati et Wafa Hmadi.



Le programme «Local Climate Action» est un programme soutenu par la fondation allemande Heinrich Böll (hbs-Tunis) lancé en 2020. Il s'inscrit dans le cadre de l'appel de la communauté internationale visant à impliquer les villes dans l'action climat.

OBJECTIFS

Mobiliser et encadrer les acteurs locaux à savoir les représentants des municipalités, des structures publiques, des structures privées, de la société civile, des jeunes activistes et des médias afin qu'ils participent à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux en matière de lutte contre les effets du changement climatique et de l'atteinte des objectifs du développement durable en vue d'une meilleure contribution dans l'action climat locale à travers une série d'activités.

Nous Contacter

Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement.

Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques
M. Mohamed ZMERLI, E-mail : zmerli_mohamed@yahoo.com